

France-Lyon: Courier services
OJ S 55/2018 20/03/2018
Contract notice
Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Carsat Rhône Alpes

Postal address: 35 rue Maurice Flandin

Town: Lyon Cedex 03

NUTS code: FRK26 Rhône

Postal code: 69439

Country: France

E-mail: polemarches@carsat-ra.fr

Telephone: +33 472919310

Internet address(es):

Main address: <http://www.carsat-ra.fr>

Address of the buyer profile: <https://meoss.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://meoss.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_kR4AxCvZeF

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Protection sociale

I.5. Main activity

Social protection

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Traitement des flux papier

Reference number: 2018-206-APOO013

II.1.2. Main CPV code

64120000 Courier services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Traitement des flux papier.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

64120000 Courier services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK26 Rhône

II.2.4. Description of the procurement

Traitement des flux papier.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique dont / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Présentation des moyens mis en place pour assurer la continuité de l'activité / Weighting: 15

Quality criterion - Name: Présentation du superviseur pour la réalisation de la prestation et des modalités d'encadrement / supervision du personnel / Weighting: 10

Quality criterion - Name: — actions pour assurer et maintenir la confidentialité et la sécurité des opérations / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Proposition financier (étudiée sur la base d'une simulation en lien avec la réalité du besoin) / Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché sera conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification. Le marché est ensuite reconductible annuellement par décision expresse du représentant légal du pouvoir adjudicateur, sans pouvoir excéder une durée totale du marché de 2 ans.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Présentation des capacités techniques, financières et professionnelles de la société à assurer la prestation (moyens humains, moyens matériels, chiffres d'affaires pour les 3 derniers exercices).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Liste de références, pour des prestations similaires, précises et identifiables (nom de l'organisme, correspondant, description des prestations) lors les 3 dernières années.

III.1.5. Information about reserved contracts

The contract is reserved to sheltered workshops and economic operators aiming at the social and professional integration of disabled or disadvantaged persons

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Conformément aux dispositions de l'article 78 du Décret n° 2016-360 du 25.3.2016, le présent marché est un accord-cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées par l'article 80 du Décret n° 2016-360. Minimum: 50 000 EUR HT /an, maximum: 190 000 EUR HT/an.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/04/2018 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 19/04/2018 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La Carsat Rhône-Alpes souhaite s'adjoindre les services d'un prestataire afin d'assurer le premier niveau de traitement et d'orientation de l'ensemble de ses flux entrants postaux dont ceux dérivés de ses sites extérieurs (14 actuellement). le périmètre du présent marché peut être amené à évoluer en fonction de la mutation du contexte de la Carsat Rhône-Alpes (ex: ajout ou suppression d'un site décentralisé, ou évolution législative). La modification des contraintes de la Carsat Rhône-Alpes ou de ses volumétries de flux papier pourra donc entraîner une augmentation, ou une réduction de ses besoins de prestations de service, l'amenant à établir des bons de commande mensuels ajustés à ces besoins dans la limite d'un minimum et d'un maximum. les candidats auront à produire une enveloppe unique, comprenant les pièces suivantes:

- candidature-copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 51 du Décret n° 2016-360 du 25.3.2016 et 45, 47, 48, 49, 50 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015, concernant les interdictions de soumissionner,
- déclaration annuelle du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Pour les entreprises d'au moins 20 salariés: un certificat attestant de la régularité de la situation du candidat au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés,
- si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail),
- si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents,
- liste de références, pour des prestations similaires, précises et identifiables (nom de l'organisme, correspondant, description des prestations) lors des 3 dernières années,
- présentation des capacités techniques, financières et professionnelles de la société à assurer la prestation (moyens humains, moyens matériels, chiffres d'affaires pour les 3 derniers exercices). Les informations ci-dessus peuvent être remises en utilisant les formulaires DC1 et DC2 - disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4> offre,
- l'acte d'engagement dûment complété et signé par le représentant qualifié de l'entreprise habilité pour signer le marché. Un document justifiant cette habilitation devra être joint au dossier,
- le mémoire technique comprenant toutes les informations utiles relatives à la bonne conduite de la prestation:
 - présentation du personnel envisagé pour la réalisation de la prestation,
 - présentation du superviseur pour la réalisation de la prestation et des modalités d'encadrement/supervision du personnel,
 - présentation des moyens mis en place pour assurer la continuité de l'activité,
 - actions pour assurer et maintenir la confidentialité et la sécurité des opérations,
 - tout document que le candidat jugera nécessaire pour argumenter son offre.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TGI de Lyon

Postal address: 67 rue Servient

Town: Lyon

Postal code: 69003

Country: France

Internet address: <https://annuaire.service-public.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/tgi-69383-01>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Tout intéressé peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence dans le cadre d'un référé précontractuel (article L 1441-1 et L 1441-2 du code de procédure civile) jusqu'à la signature du marché objet de la présente procédure; conformément aux dispositions de l'article 101 du Décret 2016-360, la Carsat Rhône-Alpes respectera un délai d'au moins 16 jours entre la réception, par le soumissionnaire non retenu, du courrier l'informant du rejet de son offre, et la conclusion du contrat. Ce délai est ramené à 11 jours en cas d'envoi électronique de l'information sus-mentionnée. tout intéressé dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'union Européenne, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (articles L 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile — articles 2 à 10 de l'Ordonnance 2009-515 du 7.5.2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique — article 2 et 3 du Décret 2009-1456 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique). En l'absence de publication d'un avis d'attribution, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché.

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/03/2018